



Concours de chanson pour Sainte Bakhita

Contexte

La **Journée mondiale de prière et de réflexion contre la traite des personnes** (JMP RTP), organisée chaque année à l'occasion de la **fête de sainte Joséphine Bakhita** (le 8 février), est un mouvement mondial de prière, de réflexion et d'engagement en faveur de l'éradication de la traite des personnes. L'Église est appelée à cheminer ensemble en tant que pèlerins d'espérance et de paix, en particulier dans un monde où les enfants et les jeunes continuent d'être confrontés à la violence, aux abus, à l'exploitation, à la traite, à la discrimination, à la négligence, aux conflits et à d'autres situations qui menacent leur dignité et leur bien-être.

Inspirée par le thème de la JMP RTP 2027, « **Défendre la dignité humaine : Protéger les enfants et les jeunes dans un pèlerinage d'espérance et de paix** », cette campagne invite les jeunes à devenir des leaders dans la lutte contre la traite des personnes et la protection des plus vulnérables. Ensemble, nous cheminerons vers les **Journées mondiales de la jeunesse** (JM J) 2027 en Corée du Sud à travers un pèlerinage mondial de prière. De Rome à Séoul, et à travers le témoignage de sainte Joséphine Bakhita, l'une des saintes patronnes des JM J 2027, nous nous unirons dans la prière et militerons pour un monde sans traite des personnes.

Pour en savoir plus sur le parcours de la JMP RTP jusqu'aux JM J, nous vous invitons à consulter la note de concept [ici](#).

La compétition

Le **concours de chanson** vise à donner aux enfants et aux jeunes une voix créative dans ce parcours. Ils sont invités à **composer une chanson originale adaptée à la prière contemplative**, qui exprime leur foi et véhicule un message d'espérance, de paix et de dignité humaine au-delà des frontières.

Le 8 février 2027, **cinq chansons** seront présentées en tant que lauréates du concours et recevront chacune un prix de **1000 dollars** américains. Les chansons lauréates seront partagées sur les **réseaux sociaux** (@preghieracontrotratta sur Facebook et Instagram).

Consignes

Les chansons doivent respecter les caractéristiques suivantes :

- Être une prière inspirée des thèmes de la JMPRTP et/ou des Journées mondiales de la jeunesse.
- Être courtes, simples, propices à la méditation, et adaptées à un chant répété :
 - o Interprétées à un tempo compris entre 50 et 80 BPM, avec une durée maximale de 30 secondes (pour une seule répétition de la mélodie).
 - o La mélodie doit compter entre deux et seize mesures.
 - o Les paroles doivent comporter au maximum 4 lignes ou 30 mots.
- Adaptées à un accompagnement instrumental simple ou à une interprétation a cappella.
- Adaptées aux enfants, aux jeunes et aux adultes.

Le concours est ouvert aux :

- Enfants et jeunes jusqu'à 35 ans ;
- Chorales et groupes musicaux ;
- Groupes paroissiaux, scolaires, de jeunes, familiaux et communautaires (religieux ou laïcs)

Comment participer

Veillez envoyer les fichiers et informations suivants par e-mail à l'adresse feb8@talithakum.info avant le 15 décembre 2026 :

- 1. Une vidéo** (au format **mp4**) de vous-même ou de votre groupe interprétant la chanson, sans sous-titres, effets vidéo ni logos.
- 2. Les paroles** de votre chanson, qui peuvent être rédigées dans la langue de votre choix. Pensez à fournir une traduction de votre chanson dans l'une des langues officielles de la JMPRTP (anglais, italien, espagnol, français ou portugais).
- 3. La partition** (accords ou arrangement instrumental) de votre chanson.
- 4. Des informations** concernant les personnes ayant participé à la production de la chanson et devant être mentionnées dans les crédits (leurs noms complets et leur rôle), ainsi que toute information contextuelle pertinente que vous souhaiteriez partager. Par exemple : chanteurs, compositeurs, paroliers, musiciens, producteurs, etc.
- 5. Un [formulaire de consentement](#)** autorisant la diffusion de votre vidéo, rempli et signé par chaque personne apparaissant physiquement dans la vidéo (signé par un parent ou tuteur légal si la personne est âgée de moins de 18 ans).

Critères et Jury

Chaque candidature sera évaluée par un jury composé de représentants de l'UISG, du Réseau mondial de prière du Pape, de la communauté des Frères de Taizé (à confirmer) et du groupe Gen Verde (à confirmer). L'évaluation du jury s'appuiera sur les critères suivants :

100 – Total des points par critère

- 20 – Adéquation à la prière méditative
- 20 – Créativité et qualité musicales
- 20 – Paroles et expression théologique/spirituelle
- 15 – Lien avec le thème
- 15 – Caractère de prière et profondeur spirituelle
- 5 – Caractère inclusif et pertinence culturelle
- 5 – Message et sensibilisation à la protection des personnes

Délais

1. Période d'envoi des candidatures : octobre 2026 – 15 décembre 2026
2. Période de sélection : 15 décembre 2026 – 30 janvier 2027
3. Annonce des lauréats : 7 février 2027
4. Lancement : 8 février 2027
5. Relais international de prière (février-août 2027)
6. Promotion des chants lauréats : du 3 au 8 août 2027 (JMJ 2027)

**“Seigneur, source de toute espérance,
en mémoire de Sainte Joséphine Bakhita,
qui, au cœur même de la souffrance de l'esclavage,
a connu ton amour et témoigné de l'espérance,
accorde-nous de défendre la dignité et la liberté de chacun,
de briser les chaînes de la haine et de la violence,
et de porter la lumière de l'espérance dans le monde. Amen.”**

[Prière pour Sainte Joséphine Bakhita](#) – Journées mondiales de la jeunesse 2027